



**CONSULTATION POUR  
UNE MISSION DU CONTRÔLE TECHNIQUE  
ET  
UNE MISSION SECURITE PROTECTION DE LA SANTE**

POUR LA RENOVATION DE L'ANCIENNE USINE BADIN A GAP  
EN VUE D'ACCUEILLIR LA CINEMATHEQUE DE MONTAGNE

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**(R.C.)**

**Numéro : CIM Travaux-01**

Date limite de remise des offres :

**7 mars 2019**

**CINEMATHEQUE D'IMAGE DE MONTAGNE**

8 place Jean Marcellin

05000 GAP

Tèl : 04 92 52 13 87

**AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES POUR  
UNE MISSION DU CONTRÔLE TECHNIQUE  
ET  
UNE MISSION SECURITE PROTECTION DE LA SANTE (SPS)**

**1. Identification et adresse du maître d'ouvrage qui passe le marché**

**Pouvoir adjudicateur :**

Cinémathèque d'Images de Montagne (CIM)  
8 Place Jean Marcellin  
05000 GAP  
Représentée par son Président Michel ZALIO

**Date limite de réception des offres :**

7 mars 2019 à 17h00

**Lieu de réception des offres :**

Cinémathèque d'Images de Montagne  
8 Place Jean Marcellin  
05000 GAP

**Publication :** Le 1 février 2019

Moniteur (Marchés on line)

**2. .Objet du marché : Consultation de prestataires de services.**

**LOT n° 1 : - Bureaux de Contrôle.**

Passation d'une convention de contrôle technique selon la norme NF P 03-100 (critères généraux pour la contribution du contrôle technique à la prévention des aléas techniques dans le domaine de la construction) et décret 99-443 du 28 mai 1999 relatif au cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics et privés de contrôle technique, soit la mission composée de :  
L, LE, S, PS, PH, TH, Hand, F.

**LOT no 2 -Coordonnateurs Sécurité Protection de la Santé.**

Passation d'une convention de coordination S.P.S. de niveau 2, en phases conception et réalisation, avec une fréquence d'au moins 2 visites par mois, consistant en :

**Phase conception :**

- Réunions avec maître d'œuvre et inspection du site ;
- Analyse des dossiers APO;
- Elaboration du plan général de coordination ;
- Elaboration de la déclaration préalable ;
- Constitution du Dossier d'Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage.

**Phase réalisation :**

- Inspections communes avec chaque entreprise ;
- Examen PPSPS et mise à jour du PGC ;
- Participation aux réunions de chantier ;
- Consignation sur Registre Journal et communication ;
- Finalisation et remise du DIUO.

**3. Détail du projet**

L'étude de faisabilité et l'étude architecturale sont disponibles via Internet à l'adresse :  
<https://www.cimalpes.fr/La-nouvelle-CIM-1319-0-0-0.html> (en bas de page)

#### **4. Montant des travaux**

Le montant estimé des travaux s'élève à **1 600 000,00 € HT**

#### **5. Indemnisation**

Il est précisé qu'aucune indemnisation n'est prévue au titre de la présente consultation.

#### **6. Conditions de participation des concurrents**

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession.

Liste et description succincte des conditions :

- Une lettre de candidature,
- Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.
- Capacité économique et financière

#### **7. . Etendue et durée du marché :**

A compter de sa date de notification, la durée d'exécution du marché se prolonge jusqu'à la date de fin de délai de garantie de parfait achèvement des travaux.

Estimation de la durée :

Phase d'étude : 9 mois

Phase de réalisation : 12 mois

#### **8. Date limite de réception des candidatures :**

Le 7 mars 2019, à 17 heures.

#### **9. Délai de validité de l'offre**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 9 mois (270 jours) à compter de la date limite de réception des offres. Cette durée peut être rallongée en accord entre le prestataire et le maître d'ouvrage.

#### **10. Mode de règlement du marché**

Le mode de règlement est le virement avec mandatement.

#### **11. Visite préalable**

La visite du site à rénover par le candidat est recommandée pour s'assurer de la pertinence de son offre. Un certificat de visite sera établi le jour de la visite, celui-ci devra alors être joint à l'offre.

Visite organisée le 18 février 2019.

#### **12. Justificatifs à produire par les candidats**

- Lettre d'intention présentant le candidat, le nom, la raison sociale, l'adresse, l'attestation professionnelle, l'attestation d'assurance,
- Indication des moyens et justificatifs de compétences ;
- Références du candidat;
- Attestation de l'Administration chargée du recouvrement des impôts ;
- Attestations des cotisations sociales, sécurité sociale, allocations familiales congés payés, etc. ;
- Proposition financière détaillée de chaque mission (incluant la fréquence des visites sur le chantier)

### **13. Jugement des candidatures et des offres**

Le jury de sélection des offres sera composé au minimum de 5 personnes.

Une lecture des offres sera effectuée.

Des informations complémentaires pourront être demandées aux candidats et si nécessaire, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'organiser l'audition de certains candidats présélectionnés.

Les critères retenus et leur coefficient de pondération sont les suivants :

- Valeur financière (70%)
- Valeur technique (30%)  
(Compréhension du programme, compétences, disponibilité...)

### **14. Remise des offres :**

Les offres, sous enveloppe cachetée, portant l'adresse suivante :

Cinémathèque de Montagne  
8 place Jean Marcellin  
05000 GAP

devront être adressées sous pli recommandé avec accusé de réception ou remises contre récépissé à la CIM avant le 7 mars 2019, à 17 heures, terme de rigueur.

Elles comporteront une enveloppe avec les indications définies ci-dessus contenant :

- L'ensemble des pièces administratives ;
- La (les) proposition (s) de l'équipe précisant le taux HT à appliquer sur le montant des travaux HT de chaque opération.

### **15. Renseignements/Documents :**

Pour tout renseignement s'adresser à :

Monsieur Gilles CHARENSOL  
Cinémathèque de Montagne – 8, place Jean Marcellin – 05000 GAP  
Tél : 06 16 90 44 44 –  
Mail : [g.charensol@cimalpes.fr](mailto:g.charensol@cimalpes.fr)